

PREMIERS RETOURS SUR LA MOBILISATION DE FIN D'ANNÉE 2024

Face à la création de cinq filiales (trois à TER et deux à Fret) entre le 15 décembre 2024 et le 1er janvier 2025, nous avons lancé une mobilisation. La casse de la SNCF et le transfert dans des filiales ou des boîtes privées constituent l'avenir de l'ensemble des cheminot-es.

Il était donc important d'être dans l'action, de donner la possibilité aux salariés de construire un rapport de force tous services dès les premières créations afin que les filiales ne se retrouvent pas seules demain.

Par ailleurs, la liquidation de Fret SNCF en pleine crise climatique, avec les conséquences sociales qui l'accompagnent, comme la privatisation de la SNCF, nécessitaient inévitablement une réaction collective.

La stratégie unitaire, proposée par les fédérations, était à la hauteur des attaques du gouvernement et de la direction : une grève d'avertissement le 21 novembre avec la perspective d'un mouvement reconductible à partir du 12 décembre.

Sans la mobilisation du 21 novembre et la perspective d'une grève reconductible en décembre, nous n'aurions jamais obtenu l'accord de Transition Fret

En effet, l'unité dans les revendications ainsi que le rapport de force, même s'ils n'ont pas permis de revenir sur la liquidation de Fret SNCF, nous ont cependant fait obtenir un accord de Transition. Celui-ci maintient l'ensemble des accords et RH SNCF jusqu'au 1er janvier 2028.

C'est une avancée sociale majeure qui va transformer la vie des 5 000 collègues de Fret SNCF. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont signé cet accord.



Hélas, ce que nous avons gagné pour le Fret, visiblement l'UNSA-Ferroviaire et la CFDT n'en veulent pas pour les cheminotes et cheminots transféré-es dans des filiales Voyageurs



Entre le 21 novembre et le 12 décembre, nous avons à la fois perdu l'unité syndicale sur la mobilisation, mais aussi sur les revendications. En effet, dans les réunions interfédérales, l'UNSA nous expliquait qu'elle n'était pas favorable à un accord de transition de trois ans pour les filiales Voyageurs, car cela les mettait en porte-à-faux vis-à-vis de l'accord filiale qu'elle avait signé seule en juin.



La direction s'est engouffrée dans la division.



Pourtant, nous sommes persuadés que si l'unité avait perduré dans les revendications et que toutes les organisations syndicales avaient renforcé la mobilisation sur le terrain, les collègues transférés dans les filiales Voyageurs auraient pu bénéficier du maintien de l'ensemble des accords et des RH pendant 36 mois au lieu de 15 mois comme aujourd'hui.



C'était possible, c'était faisable, et cela aurait changé la vie de milliers de collègues dans les filiales.

Aujourd'hui, que faire ?



Trois filiales Voyageurs ont été créées le 15 décembre 2024 : SNCF Voyageurs Sud Azur, SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens et SNCF Voyageurs Loire Océan. Ces trois filiales étaient d'ailleurs en grève dès leur création.



Pour ces trois filiales, dans 15 mois, tout tombe, sauf le RH077 qui tombera au bout de 24 mois. En mars, une filiale de Kéolis, Stretto, sera créée sur le T4/T11 et en juin, c'est Transdev qui récupérera Sud Inter-Métropoles.

Il y aura donc des luttes dans ces filiales et entreprises privées.



Nous aurions aimé fédérer ces luttes dès décembre afin d'éviter à nos collègues de se battre d'une manière isolée en ce début d'année.



SUD-Rail, pour autant, ne lâche pas l'affaire. Il faudra continuer à fédérer les mobilisations afin de gagner des droits, tant pour l'ensemble des filiales que pour la branche. Autrement, dans trois ans, il y aura autant de droits sociaux que d'entreprises ferroviaires, avec pour point commun le nivellement par le bas, pour tous.



Cela n'a pas suffi en décembre 2024, mais SUD-Rail reste déterminé : ensemble, nous devons construire la prochaine bataille pour préserver nos droits et gagner !



Scannez ou appuyez sur les QR code pour accéder à nos réseaux

FÉDÉRATION SUD-Rail – 38 RUE DES RENOILLERES 93200 ST DENIS
TEL: 01 42 43 35 75
FAX: 01 42 43 36 67
@ : federation@sudrail.fr
INTERNET : www.sudrail.fr
FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union syndicale
Solidaires